



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SMIC

Question au Gouvernement n° 1745

Texte de la question

MAINTIEN DU SMIC

M. le président. La parole est à Mme Karine Berger, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Karine Berger. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

Monsieur le ministre, je sais que toutes les forces de notre pays sont prêtes à s'unir pour rendre à la France la puissance économique qu'elle n'aurait jamais dû perdre, et la seule façon de s'unir, c'est par le dialogue social que le Gouvernement et le Président de la République sont en train de reconstruire, autour du pacte de responsabilité.

C'est parce que j'ai confiance dans le dialogue social de notre pays que les propos de M. Gattaz, patron du MEDEF, demandant l'abandon du SMIC, m'ont profondément choquée. Alors que la situation du pays exige du respect et de la responsabilité, M. Gattaz fait retomber le MEDEF au temps des provocations du CNPF. Il provoque non seulement tous les salariés, dont il bafoue le travail et les difficultés de la vie quotidienne, mais aussi tous les responsables de PME de notre pays, qui ont à cœur de respecter leurs salariés et de leur permettre d'avoir davantage de pouvoir d'achat.

À l'instar de M. Gattaz, plusieurs voix se sont fait entendre récemment, je pense à des économistes libéraux ou aux plus ultras de l'opposition, pour mettre au panier une garantie sociale fondamentale.

Quel est le point commun entre tous ces gens ? Ils n'ont jamais, ils n'auront jamais, de toute leur vie, à nourrir, loger, éduquer et protéger leur famille avec seulement 1 128 euros par mois.

M. Jérôme Guedj. Très bien !

Mme Karine Berger. Ce qui les rapproche également, c'est que les Français leur ont dit non à plusieurs reprises, en 1994 face à M. Balladur, en 2006 face à M. de Villepin, et qu'ils continuent à le réclamer.

Quelle sera la prochaine étape ? Supprimer la réglementation de la semaine de travail comme l'a demandé récemment M. Fillon ou directement réduire notre code du travail en confettis ? Monsieur le ministre, M. le Premier ministre vient de confirmer que le SMIC ne serait pas abandonné. Quelle est votre vision du dialogue social ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.* Depuis la publication du rapport

Gallois, madame la députée, les Français sont informés du fait que nos entreprises ont accumulé un retard de compétitivité pendant une dizaine d'années. Pour permettre à ces entreprises de retrouver leur place dans la compétition internationale et donc soutenir l'emploi, le Gouvernement a lancé le crédit d'impôt compétitivité d'emploi et annoncé une baisse des cotisations sociales. C'est un effort sans précédent de près de 30 milliards d'euros en faveur des entreprises, et en réalité en faveur des salariés et de l'emploi, qui a été annoncé.

Ces mesures sont au cœur du pacte de responsabilité et de solidarité, qui s'est bâti dans le dialogue social. Le dialogue social, vous l'avez souligné, c'est la marque d'une société moderne, d'une société apaisée, c'est la recherche permanente du compromis social. C'est une méthode, celle du Président de la République et du Gouvernement, qui nous permet de tendre vers plus de croissance.

Les propos de M. Gattaz, qui stigmatise les jeunes, s'apparentent à une provocation, en rupture avec le principe même du dialogue social. Les réactions indignées des organisations syndicales et de certains patrons le démontrent bien. C'est pourquoi, au nom du Gouvernement, je voudrais dire clairement qu'il est hors de question de remettre en cause le SMIC, que ce soient pour les jeunes, ce qui contribuerait à les stigmatiser, ou pour l'ensemble des salariés. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [Mme Karine Berger](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1745

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 avril 2014](#)